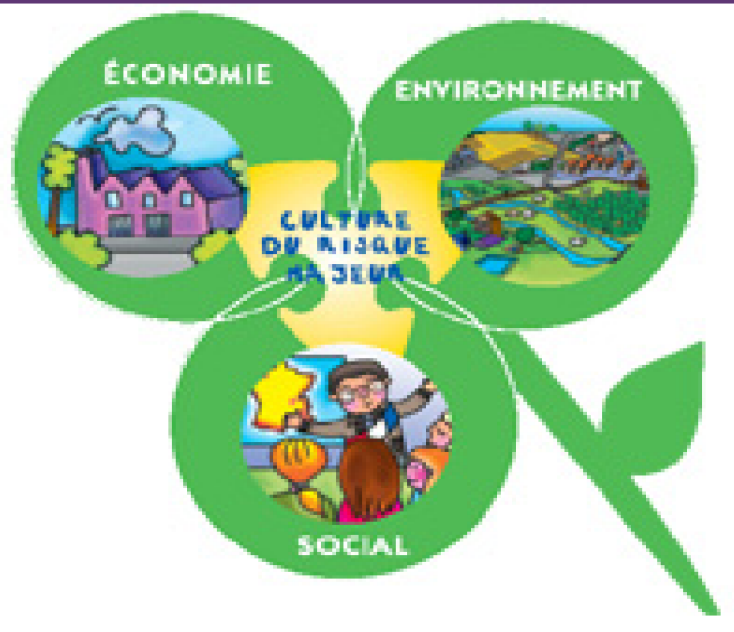


La prévention des risques majeurs dans les établissements scolaires des Yvelines



Isabelle Nougarede-Duvivier
Chargée de Mission DSDEN 78
« Risques Majeurs – Sécurité »
Conseillère de prévention

Sécurité

Avis de tempête dans les écoles... c'était un exercice !

Judi matin, un exercice de simulation de catastrophe naturelle a été mené dans les écoles des circonscriptions de Poissy et Montigny-le-Dreux. Elèves, enseignants et directeurs d'établissements devaient faire cesser et des vents très violents frappant les environs.

Judi, à 9h30, la météo s'est transformée en un véritable épisode de catastrophe naturelle. Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux. Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux. Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux.



Judi, près de 1 000 élèves à travers les Yvelines ont participé à cet exercice.

Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux. Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux.

Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux. Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux.

Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux. Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux.

Depuis le début 2012, cet exercice a été lancé dans plusieurs écoles de l'académie. Le DSDEN souhaite développer la politique de prévention des risques naturels et technologiques à l'échelle de l'académie afin que chaque école soit prête à faire face en cas de catastrophe et assure la

protection des personnes et des biens. Les directeurs d'établissements ont reçu un message de l'inspection de l'éducation nationale leur annonçant que des vents très violents, de l'ordre de 100 km/h, allaient frapper les écoles de la région de Poissy et de Montigny-le-Dreux.

Les Yvelines au top pour la prévention des risques

C'est il y a quelques années, le DSDEN a engagé une politique de prévention des risques majeurs. Cette politique a été mise en œuvre à travers les Yvelines en 2012. Elle a permis de lancer des actions de prévention des risques majeurs dans les écoles de l'académie. Le DSDEN a ainsi lancé une politique de prévention des risques majeurs dans les écoles de l'académie.



Article du courrier des Yvelines du 10/07/2013

<20141125 prevention des Risques Majeurs dans les établissements scolaires des Yvelines - I Nougarede-Duvivier>

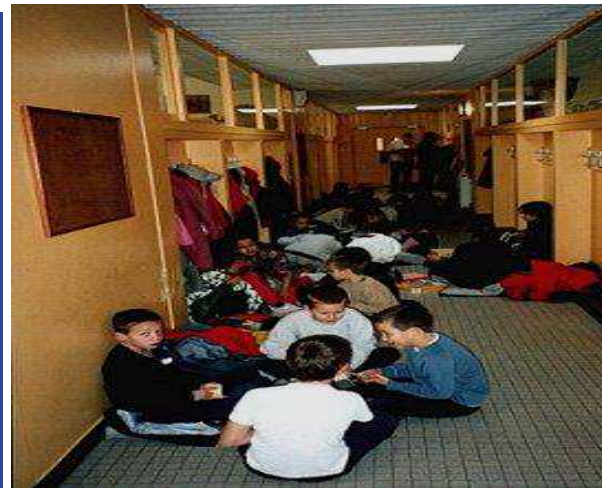
© I.Nougarede-Duvivier 2012

Dans les établissements scolaires, une stratégie : le P.P.M.S.

Plan Particulier de Mise en Sûreté

OBJECTIF OPERATIONNEL :

Préparer l'établissement
scolaire à réagir correctement
en cas d'accident majeur



OBJECTIF CULTUREL :

Faire entrer le Risque Majeur
dans la culture du citoyen



Objectifs du PPMS :

- Être prêt face à une **situation de crise** liée à la survenue d'un accident majeur :

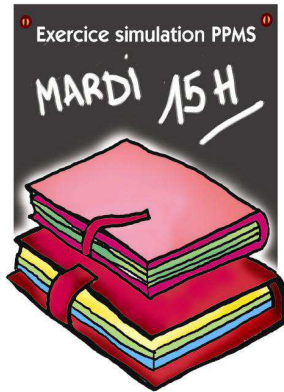
→ à assurer la sauvegarde des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs.

→ à appliquer les directives des autorités

- Avoir un **aide-mémoire opérationnel** permettant de savoir qui va faire quoi et comment (cf. fiches réflexes)



Le PPMS : outil dynamique et évolutif



La **rédaction du PPMS** n'est pas une fin en soi mais le commencement de la phase de formation, de test, de mise à jour, d'amélioration continue de l'outil...

La réalisation d' **exercices de simulation** est indispensable pour :

- tester, valider, améliorer le dispositif,
- et se préparer psychologiquement à gérer des situations inhabituelles, stressantes voire potentiellement traumatisantes.

Une éducation nécessaire et obligatoire, définie dans les textes

- BO du 30 mai 2002



- Loi de modernisation de la sécurité civile N°2004-811 du 13 août 2004

- Code de l'éducation
Art. L. 312-13-1



Dans les programmes : contenus disciplinaires + éducation à la sécurité, citoyenneté, développement durable...



Éducation au développement durable - Troisième phase
de généralisation

BO n° 41 du 10 novembre 2011

Cas particulier des plans particuliers de mise en sûreté
(PPMS) et de l'éducation aux risques

La problématique des risques se prête à de multiples
projets éducatifs de développement durable, notamment
interdisciplinaires.

Les plans particuliers de mise en sûreté permettent
d'entrer dans la démarche « E3D » ; ils peuvent servir de
supports à l'éducation à la responsabilité et aux
risques par leur caractère transversal, systémique et
civique.

Pour développer durablement des territoires :

- prendre en compte leur vulnérabilité
- se donner les moyens de faire face au mieux à des événements majeurs

Etape 1 :
Etat des lieux

Etape 2

Etape 3

ANALYSER LA SITUATION INITIALE

DANS LES YVELINES :

réalisation d'une enquête en début d'année scolaire
2011-2012

- DANS LES ECOLES
- DANS LES COLLEGES
- DANS LES LYCEES

Etape 1

Etape 2 :
GENERALISATION

Etape 3

GENERALISER LA DEMARCHE PPMS DANS LES YVELINES

- **DES JANVIER 2012 : SENSIBILISATION DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS par bassin et des DIRECTEURS D'ECOLE par circonscription**
- **UTILISATION D'UNE MAQUETTE ACADEMIQUE ET AUTRES OUTILS METHODOLOGIQUES**
- **FORMATION DES PERSONNELS**
- **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE des établissements scolaires et des écoles**

Etape 1

Etape 2

Etape 3 : 100% PPMS

**Objectif 100 % de PPMS
déjà atteint pour le 1er degré !
*depuis décembre 2013***

➤ **Aspect opérationnel**

Maquette académique
complétée



Exercices PPMS annuels
et efficaces

➤ **Aspect culturel**

Développer la culture
du risque



Education préventive
(Sécurité, environnement,
D.D., citoyenneté...)

Ressources pédagogiques (vidéos, livrets, jeux, guides...)



Livret « Les risques majeurs et moi »

conçu par l'IFFO-RME

Version papier ou téléchargeable sur www.iffo-rme.fr

+ Site d'aide aux enseignants

+ Site d'accompagnement pour les élèves



Revue, guides

Guides du ministère de l'écologie et du DD (plusieurs thèmes)

Aléas et enjeux (10 numéros)

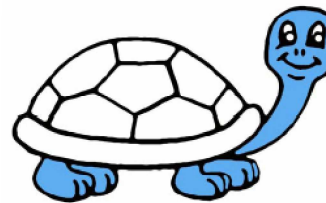
Tdc n°824 (Textes et documents pour la classe)

...

La prévention des risques en action !



► « Vivre avec les risques majeurs »
- chanson de Luc Morel pour une
classe de CP



« exposition
pour le
1^{er} Degré »



Le bouclier de la résilience : les Yvelines en tête !

- 2012- 2013 : 4 établissements récompensés
- 2013- 2014 : 8 établissements récompensés !



Questions / Réponses



Merci de votre attention

Isabelle Nougarede-Duvivier

Chargée de Mission

« Risques Majeurs – Sécurité »

Conseillère de prévention

**Direction des services académique de
l'éducation Nationale des Yvelines**

 : +33 (0)1 39 23 61 73  : +33 (0)6 70 85 63 50

 : isabelle.nougarede@ac-versailles.fr

